





# LE SOUFRE

# EN VITICULTURE BIOLOGIQUE



# **MODE D'ACTION DU SOUFRE**

Le soufre n'agit pas directement par contact avec le parasite, ce sont en fait ses vapeurs qui agissent. Il faut donc qu'il y ait « sublimation » du soufre, c'est-à-dire qu'il passe de l'état solide à l'état gazeux, à proximité du parasite visé. Cette sublimation est d'autant meilleure que le temps est ensoleillé, sec et chaud (aux environ de 23-25°C). Attention tout de même : à partir de 33-35°C il y a des risques de brûlures sur les feuilles et les grappes.

En viticulture biologique, le soufre est essentiellement utilisé contre l'oïdium (voir plus loin « les autres utilisations du soufre »). Il ne génère pas de résistances. Son mode d'action est dit « multi-sites » car les vapeurs de soufre agissent à différents niveaux de la cellule :

- ▶ blocage de la respiration cellulaire à différents niveaux de la chaîne respiratoire
- → inhibition de la synthèse des acides nucléiques et donc de la germination des spores = action préventive
- → inhibition de la formation des protéines et donc de la croissance du mycélium = action curative
- destruction des fructifications = action éradiquante

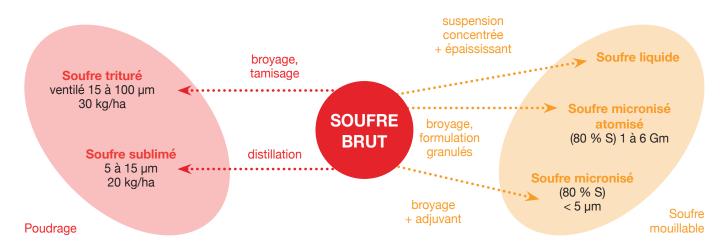
# Les différentes formes de soufre utilisables

## **SOUFRE POUDRE:**

- ▶ le soufre trituré ventilé : obtenu par simple broyage puis tamisage par ventilation. Les particules ont une taille allant de 15 à 100 micromètres.
- ▶ le soufre sublimé : obtenu par distillation dans des chambres de ventilation. Il est très pur et émet plus facilement des vapeurs de soufre. Les particules ont une taille allant de 5 à 15 micromètres.

# **SOUFRE MOUILLABLE:**

- ▶ le soufre micronisé : obtenu par broyage fin, il se présente sous forme de poudre à disperser dans l'eau. Les particules ont une taille inférieur à 5 micromètres.
- ▶ le soufre micronisé atomisé : obtenu par broyage en phase liquide puis formulé en petits granulés par passage dans un atomiseur, également à disperser dans l'eau. Sa granulométrie est très fine et régulière, de 1 à 6 micromètres.
- les suspensions concentrées : ce sont des formes liquides dont les particules ont une taille de l'ordre de 2 à 3 micromètres.





# LES STRATÉGIES D'UTILISATION DU SOUFRE

Les soufres mouillables sont ceux le plus souvent utilisés. Ils sont plus pratiques d'utilisation, ne nécessitent pas de matériel spécifique, ont une meilleure adhérence sur le végétal et une moindre dérive. Ils n'ont pas l'action choc du poudre, mais ont une rémanence plus longue et une meilleure résistance au lessivage.

Les soufres poudre nécessitent une poudreuse, mais ont une action choc d'autant plus importante que les particules sont fines. Ce sont aussi d'excellent curatif. Attention tout de même à la dérive. Ils ont une moins bonne tenue sur le végétal et sont donc plus vite lessivés. C'est pourquoi on réserve les poudrages aux périodes de plus grande sensibilité (encadrement de floraison) ou aux périodes sensibles lorsque des contaminations surviennent.

# **Débourrement - Début floraison**

La protection contre l'oïdium débutera au stade 2-4 feuilles étalées pour les cépages très sensibles, comme le carignan, présentant des faciès « à drapeaux ». Pour les parcelles moins sensibles, la protection débutera avant floraison au stade 10-12 feuilles étalées.

Les doses à utiliser varient entre 5 et 10 kh/ha de soufre pur en fonction de la sensibilité de la parcelle, du cépage, de la pression et du volume foliaire. Le renouvellement doit se faire tous les 10 à 12 jours, ou après lessivage au-delà de 20 mm de précipitations.



Oïdium sur feuille

# Floraison – fermeture de la grappe

Sur parcelle peu sensible, la stratégie est la même que ci-dessus, en veillant à respecter les renouvellements sans aucun trou dans la protection, car c'est la période de plus grande sensibilité de la vigne.



Oïdium sur feuille : forme « drapeaux »

Sur parcelle sensible, ou en cas de risque oïdium important, un poudrage pourra être effectué à la floraison et à la fermeture de la grappe à la place d'un mouillable. Un soufre trituré peut être utilisé, car les particules étant plus grosses, l'action choc est un peu moins importante qu'un sublimé, mais sa persistance est un peu plus longue.

Sur parcelle très sensible, ou en cas d'attaque d'oïdium, un poudrage devra être intercalé entre deux traitements au mouillable. De préférence avec un soufre sublimé dont la persistance est plus courte qu'un trituré mais l'action choc et curative plus importante du fait de ses particules plus fines.





Oïdium sur baies

# Fermeture de la grappe - véraison

### Faire un contrôle sur une vingtaine de souches :

- ➤ si la parcelle est indemne et la protection a été menée correctement jusque là, la protection peut être arrêtée
- ➤ s'il y a entre 10 et 30% de grappes ayant des baies oïdiées, il faut maintenir la protection jusqu'au début de la véraison
- → au-delà de 30% de grappes ayant de l'oïdium, il y a peu de chance de stabiliser la situation. Traiter rang par rang en visant la zone des grappes afin de limiter au mieux l'évolution de la maladie. Il faudra revoir le programme de traitement ou la qualité de pulvérisation.



# LES AUTRES UTILISATIONS DU SOUFRE

Le soufre peut également être utilisé contre l'excoriose, l'érinose et l'acariose.

### **Excoriose**

La stratégie consiste en 2 traitements au soufre mouillable à la dose de 1.25 kg/hl : lorsque 50% des bourgeons ont atteint le stade 06 « éclatement du bourgeon » puis lorsque 50% des bourgeons ont atteint le stade 09 « 2-3 feuilles étalées

### **Acariose**

Une application au soufre mouillable à 2 kg/hl peut être effectuée entre le stade 03 « bourgeon dans le coton » et le stade 05 « pointe verte ». Passé ce stade, toute intervention est inutile car les phytoptes responsables des symptômes auront déjà piqués les organes verts du bourgeon (feuilles et grappes en formation).

### **Erinose**

Les symptômes sont très rarement préjudiciables. Les effets secondaires du soufre appliqué durant la campagne pour lutter contre l'oïdium seront suffisants pour maîtriser ce phytopte. En cas de très forte présence d'érinose l'année précédente, une application précoce de soufre entre les stades 03 « bourgeon dans le coton » et 05 « pointe verte de la pousse visible » peut être effectuée et suffit généralement à enrayer son développement. Le soufre mouillable est utilisable à 2 kg/hl de bouillie.

	NOTES	
'		
		······································



# **NOTES**

# Votre interlocuteur

## **Amandine FAURIAT**

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche



06 07 60 48 03



amandine.fauriat@ardeche.chambagri.fr

Les références présentées dans ce document sont construites avec le plus grand soin par un réseau de techniciens spécialisés. Il s'agit toutefois de données moyennes fournies à titre indicatif, car elles ne peuvent être transposables exactement au cas particulier que constitue chaque exploitation. N'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques si vous estimez nécessaire de faire évoluer ce document.









